ATD/2111-3481

Abonnez-vous à Terre Dauphinoise

Abonnement papier + web

Sans engagement pour 9,50 €/mois

Chaque jeudi directement chez vous (52 n°)
Un **accès illimité au site www.terredauphinoise.fr**
(ordinateur, mobile et tablette)
Plusieurs n° thématiques de **Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes**

Un service **Abonnement** à votre écoute toute l'année **04 38 49 91 74** - abo@terredauphinoise.fr

Je m'abonne **sans engagement**
au journal Terre Dauphinoise
version papier et web
pour 9,50 € par mois TTC,
soit **une économie de** 36 €
par rapport au prix de vente
normal (3,00 € le numéro).

Offre valable jusqu'au 31.12.2021

BULLETIN D'ABONNEMENT à renvoyer à : Terre Dauphinoise
40 avenue Marcelin Berthelot CS 92608 – 38036 Grenoble cedex 2
Nom * :……
Prénom * :……
Société/GAEC/EARL * :……
Adresse * :……
……
Code postal * :……**Ville * :** ……
E-mail :……**Tél. :**……

Je règle mon abonnement par :
❒ **Mandat de prélèvement mensuel SEPA 9,50€/mois**
Je vous indique mes coordonnées bancaires. (merci de joindre un RIB)
IBAN* : Numéro d'identification international du compte bancaire
BIC* : Code international d'identification de votre
ORGANISME CRÉANCIER : SARL Ste D'édition de la Terre Dauphinoise / Numéro SEPA ICS : FR13ZZZ85A9C8

Date / Signature

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Terre Dauphinoise à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Terre Dauphinoise.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passées avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : Dans les 8 semaines suivant la date de votre compte pour un prélèvement autorisé. Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

❒ **Chèque joint de 124 € à l'ordre de Terre Dauphinoise.**

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Annonces légales

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/10/2021, il a été constitué une **SAS** ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MC
Objet social : Apporteur d'affaires
Siège social : 17bis rue rené Thomas, 38000 GRENOBLE
Capital : 500 euros
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation au RCS** de GRENOBLE
Président : Madame COSENTINO Marine, demeurant 17bis rue rené Thomas, 38000 GRENOBLE

Par acte sous seing privé en date du 1er novembre 2021 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ARES DENTAL
Capital : 5 000 euros divisé en 500 actions de 10 euros
Siège social : 1330 MONTEE DE GRAVETAN 38540 SAINT JUST CHALEYSSIN
Objet : Agent commercial, Vente de tous produits en gros ou au détail en France ou à l'étranger.
Durée : 99 années
Président : Monsieur BRUNON Hervé demeurant 1330 MONTEE DE GRAVETAN, 38540 SAINT JUS CHALEYSSIN France
Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Etre actionnaire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne une voix.
Clause d'agrément : les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation : au RCS de VIENNE
Pour avis,

SAS PITA.APP
Capital 1k euros
Siège social : 19 avenue Aristide Berges 38170 SEYSSINET-PARISET
Objet social : - restauration rapide et plats à emporter
Durée : 99 ans
Président : Monsieur JAZIRI Mohamed, Naceur Demeurant 1 rue Romain Rolland 38600 Fontaine
Immatriculation : RCS Grenoble

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint Marcellin du 28.10.2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme :** Société par actions simplifiée. **Dénomination :** JURIS- IMMO TRANSACTIONS. **Siège :** 4 rue de Beauvoir à SAINT MARCELLIN (38160). **Durée :** 99 ans **à compter de son immatriculation** au Registre du commerce et des sociétés de GRENOBLE. **Capital :** 1 000 euros. **Objet :** l'activité d'agence immobilière, transaction, gestion, promotion, syndic de copropriété, marchand de biens. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément :** Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président :** Monsieur AVIGNON Jordan demeurant à SAINT-DONAT-SUR-l'HERBASSE (26260), 24 route des Acacias, est nommé pour une durée de 6 mois renouvelable.
POUR AVIS, Le Président

SAS I2B
Capital 1k euros
Siège social : 36 rue Colonel Fabien 38600 FONTAINE
Objet social : - Réseau et câblage fibre optique
Durée : 99 ans
Président : Madame SASSI ASSAKAR Odette Demeurant : 36 rue Colonel Fabien 38600 Fontaine
Immatriculation : RCS Grenoble

Par acte SSP du 28/10/2021, il a été constitué une **SASU** dénommée :

PERFORMATION

Siège social : 2 allée de Pampre, 38330 SAINT-ISMIER
Capital : 1 000 euros
Objet : Toute activité, à distance ou non, d'organisation de formation professionnelle continue ou occasionnelle. Organisation de séminaires, événementiel .
Président : M. sabri ZAGHOUANI, 2 allée de pampre, 38330 SAINT-ISMIER.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'**immatriculation au RCS** de GRENOBLE

HOMORIAS

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 210 rue de l'Obiou, 38350 PONSONNAS

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte SSP en date du 04/11/2021,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale :** Société civile immobilière **Dénomination sociale :** HOMORIAS **Siège social :** 210 rue de l'Obiou, 38350 PONSONNAS **Objet social :** Cette Société a pour objet l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion par location, mise à disposition ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers acquis ou édifiés par la société, la conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat, la signature de tous actes en vue de l'acquisition des terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains, éventuellement et accessoirement, la revente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle, la conclusion de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles. **Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS **Capital social :** 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire **Gérance :** Mme Agnès SOULAGE, demeurant 210 rue de l'Obiou, 38350 PONSONNAS **Clauses relatives aux cessions de parts :** dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément obtenu à l'unanimité des associés **Immatriculation de la Société au RCS** de GRENOBLE.
Pour avis La Gérance

Confiez-nous
la publication de vos
annonces légales

annoncelegale@
terredauphinoise.fr

Bouclage
le mardi 12 h -
Parution le jeudi

SIMPLE - RAPIDE

Notaire

Suivant acte reçu par **Maître Muriel GIRARDOT, notaire à LA MURE (Isère), 108, Rue Jean Jaurès**, le QUATRE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN, il a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : SCI MIRO
Forme : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
Capital Social : CENT SOIXANTE SEIZE MILLE CINQ CENTS EUROS (176 500,00 euros)
Siège Social : 106 rue Jean Jaurès 38350 LA MURE
Objet Social : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation.
Apports : En numéraire 1 000,00 euros, Immobiliers 175 500,00 euros
Gérance : Mme Murielle MICHON demeurant à FONTENAY SOUS BOIS (Val-de-Marne) 80 Rue Gabriel Péri
Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de GRENOBLE.
Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis, Maître Muriel GIRARDOT

Avis de transfert de siège social

MILEV SECURITE SERVICE

SASU au capital de 1 500 euros Siège social : 2 rue Galilée, 38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES 822 946 919 RCS de GRENOBLE
Le 01/11/2021, le Président a décidé de transférer le siège social au : 24 rue Lamartine, 38320 EYBENS. Modification au RCS de GRENOBLE

Avis d'adjonction d'activité

ESPACE AUTOS 38

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 19 Rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE
RCS de GRENOBLE 884 781 667

A.G.E. des associés du 2 novembre 2021. Adjonction d'activité de la société en mécanique automobile.
Pour avis, Le Gérant.

Avis d'instauration d'un droit de préemption urbain renforcé

Département de l'Isère
Canton de l'Oisans
Commune LES DEUX ALPES
DELIBERATION N° 2021-061 CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 mai 2021
L'an deux mille vingt et un, le 18 mai à 20h,
Conformément à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise, le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 14 mai 2021, a tenu une réunion en session ordinaire à la mairie, en présentiel et à distance, par visioconférence, sous la présidence de M. Christophe AUBERT.
[...]
DOMAINE : URBANISME — 2.2.2 - DUP
OBJET : Instauration du droit de préemption urbain renforcé sur l'ensemble des zones UEP du PLU de la commune déléguée de Mont de Lans
Suite de l'annonce sur notre site internet au lien suivant : https://www.terredauphinoise.fr/articles/03/11/2021/Avis-d-instauration-d-un-droit-de-preemption-urbain-renforce-Commune-LES-DEUX-ALPES-COMMUNE-DELEGUEE-DE-MONT-DE-LANS-63368/

Avis de continuation

CLVPMM
SARL au capital de 2 000 euros Siège social : 114 rue des jonquilles 38500 COUBLEVIE RCS de GRENOBLE843 132 176
Le 25/04/2021, l'AGE a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de GRENOBLE.

Avis de dissolution

EARL DES FALAISES EARL au capital de 81 000 euros Siège social : la Bournière 38680 CHORANCHE RCS GRENOBLE 453 600 397
L'AGE en date du 10/08/2021, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 10/08/2021, nommé en qualité de liquidateur M BOURNE BRANCHU Frédéric, dmt 375 route de la Bournière 38680 CHORANCHE et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de GRENOBLE.

Suite à la l'A.G.E. du 28 Octobre 2021, l'associé unique de la **Sasu DILARA CAFE RESTAURANT**, au capital de 8 000 euros, place des Cinq Fontaines - 38 130 ECHIROLLES, R.C.S. Grenoble 801 337 932 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30-10-2021, et sa mise en liquidation. Liquidateur : M ERBAS Ozkan – 6 rue Denis Papin - 38 130 ECHIROLLES. Le siège de la liquidation est fixé 6 rue Denis Papin – 38 130 ECHIROLLES.
Pour Avis

OBC SARL au capital de 2.000 euros Siège social : 01 RUE DES BOURELLES, 38420 DOMÈNE RCS de GRENOBLE 797 830 189
Le 01/07/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Sébastien OMBE, 02 RUE DE LA PORTELLE, 38500 VOIRON et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de GRENOBLE

GARCIA SCI Capital : 192 085,76 euros rue des Allobroges 38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX
RCS VIENNE 409 696 689
Suivant décision en date du 21/10/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société GARCIA à compter du 21/10/2021 et sa mise en liquidation amiable. A été nommé liquidateur M. Jorge GARCIA ACRIS demeurant à CHARVIEU-CHAVAGNEUX (38230), rue des Allobroges. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de VIENNE. Le siège de la liquidation est fixé au siège social où toute correspondance, actes et documents relatifs à la liquidation devront être envoyés.

Suite à la l'A.G.E. du 28 Octobre 2021, les associés de la **Sci LE MATTIAS**, au capital de 1 000 euros, 33/35 rue Antoine Polotti ZAC DU PARC DES TAILLEES - 38 400 SAINT MARTIN D'HERES, R.C.S. Grenoble 443 507 462 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30-10-2021, et sa mise en liquidation. Liquidateur : M DETASSIS Jean-Pierre – 26 rue Adolphe Muguet - 38120 SAINT-EGREVE. Le siège de la liquidation est fixé 33/35 rue Antoine Polotti ZAC DU PARC DES TAILLEES - 38 400 SAINT MARTIN D'HERES.
Pour Avis

@KITCHEN Société par Action Simplifiée Au capital de : 1 000 euros Siège social : 19 Rue Chenoise 38000 GENOBLE RCS GRENOBLE 882 533 529
L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2020 à 14 heures a décidé la dissolution amiable de la société. Monsieur AMIN Lucas, a été nommé liquidateur. La correspondance doit être adressée au siège social.
Pour avis le gérant

E.BOITHIOT SCI
au capital de 1 000 euros Siège social : LES DAURENS, Le Périer 38740 Chantepérier RCS de Grenoble 801 427 519
L'AGE du 30/09/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2021, nommé en qualité de liquidateur Mme BOITHIOT Emmanuelle, demeurant 9 chemin de la Salette, 38740 Entraigues, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Modification au RCS de Grenoble.

Terre Dauphinoise
Hebdomadaire d'information générale et rurale édité par la Société d'Edition de la Terre Dauphinoise.
SARL : principaux actionnaires FDSEA et CDJA de l'Isère
Gérant/Directeur de publication : Jérôme Crozat
Directrice déléguée : Doriane Mantez

Rédacteur en chef : Jean-Marc Emprin
Abonnement d'un an : 122 euros - le N° 3,00 euros
ISSN 1279-2853
Rédaction - administration : 40, avenue Marcelin Berthelot CS 92608 - 38036 Grenoble Cedex 2
Tél. 04 38 49 91 70 - contact@terredauphinoise.fr
Pubicité locale : AGRI RHONE-ALPES BOURGOGNE Agrapôle, 23 rue Baldassini
69364 Lyon cedex 07 - Tél. 04 72 72 49 07 - Fax 04 72 73 35 49
Impression : DIGITAPRINT - 1 rue Robert Bichet 59440 AVESNES-SUR-HELPE
Origine du papier : France / Norvège
Taux de fibres recyclées mini : 60 %.
Papier produit à partir de fibres IFCGD (Issues de Forêts Certifiées Gérées Durablement).
Ptot : 0,022 kg/t

Terre Dauphinoise est habilité à recevoir les annonces légales pour le département de l'Isère
N° d'inscription de la commission paritaire de publication d'agence de presse 0921 C 85371
Fax 04 76 33 04 82,
contact@terredauphinoise.fr
Dépôt légal à parution